



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119410

VALABLE JUSQU'AU 11/02/2026

ÉDITÉ LE 17/01/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 10 335

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SARREGUEMINES 97B67

Siret : 411 236 292 00016

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4740649-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5150332704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5150332704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : MENUISERIE GENERALE CHUDZ

2 RUE DESIRE CHRISTIAN  
57620 LEMBERG

Téléphone : 03 87 06 84 85

Portable : 06 80 65 03 69

Fax :

Site Internet :

E-mail : rene@menuiserie-mgc.com

Responsabilité légale :

CHUDZ INVEST (951 651 975)

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 25/11/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.